



Verneuil d'Avre et d'Iton, jeudi 28 mai 2020

Chers parents,

J'espère que le processus de déconfinement se déroule bien pour vous et vos familles, et que vous avez pu commencer à retrouver un peu de "normalité" dans votre vie quotidienne et vos habitudes. À l'école, nous avons passé en revue les directives sanitaires préconisées par le ministère de l'éducation pour les écoles, et nous travaillons actuellement sur la façon de les mettre en place, dans le cadre de l'internat, pour la réouverture de l'école, en septembre. Nos protocoles comprendront évidemment la mise à disposition des équipements de protection Individuelle requis (masques, désinfectant pour les mains), les procédures de distanciation sociale dans les salles de classe, les couloirs, le restaurant, etc. Il va sans dire que de nombreux changements devront être mis en place avant la rentrée.

Les services de restauration sont un élément clé de la qualité de vie des élèves dans toute école, et ce matin, j'ai rencontré M. Alex Patin et M. Rémy Sauvageot de Sogeres pour passer en revue les différentes procédures que nous allons mettre en place afin d'assurer un service de restauration sûr pour les élèves et le personnel. Nous avons beaucoup de chance de pouvoir compter sur leur soutien compétent et leur professionnalisme et je suis convaincu que nous serons en mesure d'assurer un service de restauration sûr pour vos enfants.

Ces dernières semaines, nous avons étudié les différentes possibilités pour compenser l'absence d'internat ce trimestre. En ce qui concerne les activités extrascolaires pour lesquelles les parents ont déjà payé, j'ai demandé au service des finances de vous contacter directement afin de prendre des dispositions pour un remboursement ou une note de crédit pour l'année scolaire à venir. Nous avons également étudié les moyens de faire en sorte que nos élèves soient pleinement préparés pour la prochaine année scolaire, et l'une des options que nous envisageons est de proposer des stages de révision scolaire à l'école cet été, en compensation partielle de l'absence d'internat ce trimestre. Ceux d'entre vous qui vivent en France savent que le gouvernement a régulièrement fait le point sur le processus de déconfinement, et ce que nous serons en mesure d'offrir cet été dépendra des règles établies par le gouvernement. En outre, veuillez noter les exigences suivantes :

- Les stages d'été ne seraient ouverts qu'aux étudiants venant de pays pour lesquels il n'y a pas de période de quarantaine obligatoire. Nous mettrons en place une zone de quarantaine pour les étudiants qui arriveront pour l'année académique en septembre, mais étant donné la courte durée des stages d'été, il ne serait pas intéressant que les étudiants passent la moitié de leur stage en quarantaine.
- Afin de réduire le risque de contagion, les étudiants seraient tenus de rester sur le campus pendant toute la durée de leur séjour, c'est-à-dire qu'ils ne seraient pas autorisés à rentrer chez eux le week-end.
- Les travaux scolaires, qui seront déterminés par la direction pédagogique de l'école, se feraient en petits groupes, avec un maximum de 10 étudiants par classe.
- L'occupation des chambres dans les internats serait limitée à une occupation simple ou double, en fonction de la taille des dortoirs.
- Les activités sportives et récréatives seraient déterminées en fonction des exigences du ministère de la santé. Actuellement, la pratique des sports d'équipe n'est pas autorisée mais cela pourrait changer dans les semaines à venir.





- Si le nombre d'inscriptions est supérieur au nombre de places disponibles (en raison de la réduction obligatoire de la taille des classes), les réponses seront fonction des niveaux de priorité définis par le ministère de l'éducation.

Afin de déterminer la faisabilité de ces stages d'été, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le questionnaire suivant, avant le mardi 2 juin :

<https://fr.surveymonkey.com/r/stagesdete2020>

Veillez noter qu'il ne s'agit pas d'un engagement de votre part, mais plutôt d'un sondage d'intérêt.

Nous vous remercions d'avance pour vos réponses.

Avec nos sincères salutations,

David Johnson,
Directeur général délégué

